

## **Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil**, tenue le 4 avril 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

### **En présence des conseillers :**

Madame Nancy Guichard, messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

### **01. Ouverture de la réunion**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

### **02. Adoption de l'ordre du jour**

#### **05-04-01 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Gaston Bernier**

**Et unanimement résolu**

**Que** l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

**Adopté.**

### **03. Adoption des procès-verbaux**

#### **05-04-02 Adoption des procès-verbaux**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2005 et celui de la séance spéciale tenue le 14 mars 2005, soient acceptés tels que présentés.

**Adopté.**

#### **a) Suivi aux procès-verbaux**

Monsieur le maire mentionne que la propreté dans un lieu public tel que le Centre de la Volière est essentielle. Par conséquent, il souligne que la période d'embauche des étudiants ne représente que 12 semaines par année et demande de revoir la décision d'engager un(e) préposé(e) pour l'entretien ménager. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent qu'une offre d'emploi doit être transmise aux citoyens, sous forme de lettre circulaire, afin d'engager un(e) préposé(e) à l'entretien ménager au Centre de la Volière.

### **04. Correspondance**

#### **05-04-03 Demande de remboursement à la MRC de Montmagny**

**Considérant que** les frais pour le Congrès des maires, pour l'année 2004, étaient inclus dans la quote-part de la Municipalité ;

**Considérant** qu'aucun membre du Conseil municipal a participé, en 2004, au Congrès des maires ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Joël Bernier**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues demande à la MRC de Montmagny, un remboursement des frais relatifs au Congrès des maires pour l'année 2004, puisque aucun membre du Conseil municipal n'y a participé.

**Adopté.**

**05-04-04 Demande de madame Marie-France Bernier et monsieur Gaston Robin**

**Considérant que** madame Marie-France Bernier et monsieur Gaston Robin demandent l'autorisation d'effectuer des améliorations au Café aux Quatre Vents soient :

- Déplacer un appareil de climatisation du 2<sup>e</sup> étage au rez-de-chaussée.
- Installer une hotte au-dessus de la cuisinière.

**Considérant que** les frais relatifs à ces changements seront défrayés par madame Marie-France Bernier et monsieur Gaston Robin ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par madame Nancy Guichard**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues accorde à madame Marie-France Bernier et monsieur Gaston Robin, l'autorisation d'effectuer les améliorations ci-haut mentionnées.

**Que** madame Marie-France Bernier et monsieur Gaston Robin défrayent les coûts relatifs à ces améliorations.

**Adopté.**

Dans une lettre en date du 27 mars 2005, madame Louise Vézina demande s'il était possible à la Municipalité, d'installer des bacs près de l'accueil touristique et ce, le plus tôt possible, afin que les citoyens et les visiteurs puissent déposer les ordures ménagères et les matières recyclables. Monsieur le maire indique que la demande de madame Vézina sera prise en considération et que le Conseil municipal en tiendra compte lors du renouvellement du contrat de cueillette des matières résiduelles et des matières recyclables en mai 2005.

**05-04-05 Appui à la Société du parc linéaire Monk dans sa demande au programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier volet 2**

**Considérant que** la Société du parc linéaire Monk (SPLM), malgré des ressources financières limitées, travaille toujours à mettre en place une

stratégie de réalisation à moyen et à long terme de son plan d'aménagement pour transformer l'emprise ferroviaire désaffectée Monk en un corridor récréotouristique dédié à la motoneige, au quad et au vélo ;

**Considérant que** la SPLM a reçu ce mandat des cinq (5) MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, et Témiscouata ;

**Considérant que** la SPLM a dû régler plusieurs problématiques, accusant ainsi un retard d'au moins deux (2) ans dans la réalisation de ce projet d'envergure régionale, particulièrement dans la région Chaudière-Appalaches ;

**Considérant que** la SPLM est toujours à la recherche de ressources financières malgré plusieurs démarches auprès de diverses instances concernées dans la région Chaudière-Appalaches ;

**Considérant que** des retombées économiques se font déjà sentir même si le projet n'est pas encore réalisé et que toutes les municipalités du territoire des MRC en bénéficieront, ce qui permettra de redynamiser le milieu, du Piedmont des Appalaches jusqu'au Littoral ;

**Considérant qu'**il est temps de réaliser ce grand projet régional pour le développement de toutes les collectivités locales et rurales qui n'ont pas ou peu d'infrastructures touristiques très développées ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Denis Boulanger**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues située dans le territoire de la MRC de Montmagny appuie la Société du parc linéaire Monk dans le développement de son Plan d'aménagement d'un corridor récréotouristique sur l'ancienne emprise ferroviaire désaffectée s'étendant de la municipalité de Saint-Anselme jusqu'à Pohénégamook (Pelletier Station) et **Que** l'aide financière demandée lui soit accordée afin de débiter les travaux d'aménagement dans la région Chaudière-Appalaches.

**Adopté.**

**05-04-06 Renouvellement / Entente service aux sinistrés**

**Considérant que** la contribution annuelle de la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec, concernant l'annexe E de la lettre d'entente pour les services aux sinistrés est de 50 \$ ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Joël Bernier**

**Appuyé par monsieur Gaston Bernier**

**Et unanimement résolu**

**Que** la Municipalité renouvelle l'entente conclue avec la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec et ce, au coût de 50 \$.

**Adopté.**

Madame Julie MacMurray, attachée politique du Premier ministre, monsieur Jean Charest, accuse réception de la copie de la lettre de remerciements transmise à madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports concernant la mise sur pied d'un projet expérimental de transport maritime hivernal entre Lévis et l'Isle-aux-Grues.

Le Tribunal administratif du Québec, section du territoire et de l'environnement, a transmis un avis de convocation à l'audience qui aura lieu le 4 mai prochain, afin de traiter du dossier de monsieur Jean-Yves Roy et madame Ginette Vézina.

Suite à un appel d'offre public pour le contrat pour la récupération et le traitement des matières recyclables, la MRC de Montmagny a fait connaître le résultat des différentes soumissions reçues.

Monsieur Richard Douville, chef de Centre de service de Saint-Jean-Port-Joli pour le ministère des Transports du Québec accuse réception d'une correspondance relative à l'évaluation du nombre de résidents ayant à se déplacer en périodes hivernales pour des consultations médicales. Cette lettre a été adressée dans le cadre d'un projet de visites médicales.

La centrale de service d'urgence CAUCA a transmis les statistiques de service 9-1-1 de l'année 2004.

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) accuse réception du renouvellement de l'adhésion de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, pour 2005.

Monsieur Guy Boucher, directeur de l'aménagement de la faune pour Faune Québec, a fait parvenir à la Municipalité la copie conforme d'une lettre adressée à monsieur Patrick Vézina, président de la Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc., dans laquelle monsieur Boucher indique qu'il accuse réception d'une lettre de la Corporation, en date du 25 février 2005, concernant l'intérêt de la Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc. pour la gestion d'une pourvoirie à droits exclusifs à Grosse-Ile. Monsieur Guy Boucher mentionne que l'octroi d'un bail à droits exclusifs relève d'un processus transparent d'appel d'offres public et invite monsieur Vézina à suivre attentivement ce dernier s'il désire appliquer.

## **05. Présentation et adoption des comptes**

### **05-04-07 Présentation et adoption des comptes**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Denis Boulanger**

**Et unanimement résolu**

Que les comptes suivants soient payés :

Liste des chèques # 6040 et 6163 à 6199

# 6040	Association touristique Chaudière-Appalaches	970,61
# 6163	Hélène Painchaud	286,00
# 6164	Michel Gagné	250,00
# 6165	Formation Urgence Vie	210,24
# 6166	Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	26 339,00
# 6167	Peuple Côte-Sud	172,54
# 6168	Chèque annulé	0,00
# 6169	Café aux Quatre Vents	67,28
# 6170	Bureautique Côte-Sud	66,65

# 6171	MRC de Montmagny	22 756,00
# 6172	Groupe Dynaco	29,38
# 6173	Yvette B. Normand	301,10
# 6174	Denis Bernier	45,00
# 6175	Marc-André Boulanger	45,00
# 6176	Patrice Painchaud	45,00
# 6177	Steeve Rouillard	45,00
# 6178	Michel Rousseau	45,00
# 6179	Christian Vinet	45,00
# 6180	Air Montmagny	55,20
# 6181	Hélène Painchaud	11,00
# 6182	Jacques André Roy	21,54
# 6183	Épicerie Michel Gagné	24,12
# 6184	Ferme Lilogru Inc.	40,55
# 6185	Mélanie Dugal, Steeve Rouillard	35,00
# 6186	Bernier Imprimeurs	115,03
# 6187	Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues (Télus, retenues à la source, cotisation de l'employeur)	2 439,62
# 6188	Société canadienne des postes	64,76
# 6189	Croix-Rouge, Division Québec	50,00
# 6190	Hélène Painchaud	286,00
# 6191	Michel Gagné	250,00
# 6192	Hélène Painchaud	286,00
# 6193	Michel Gagné	250,00
# 6194	Réal Roy	5 751,02
# 6195	Hélène Painchaud	286,00
# 6196	Michel Gagné	250,00
# 6197	Hélène Painchaud	286,00
# 6198	Jacques André Roy	341,91
# 6199	Michel Gagné	250,00
Total		62 812,55

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 62 812,55 \$.

---

Hélène Painchaud

#### **06. Site Internet "Portail de l'Archipel"**

Madame Mélanie Dugal et monsieur Steeve Rouillard ont fait parvenir à la Municipalité une lettre indiquant qu'ils ne désirent plus se charger de l'entretien du site Internet de la Municipalité et ce, à compter du mois de mai prochain. Suite à une discussion, les conseillers concluent qu'une offre d'emploi doit être transmise aux citoyens, sous forme de lettre circulaire pour l'entretien du site Internet "Portail de l'Archipel".

#### **07. Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton pour taxes et formation pour un suivi au budget**

##### **05-04-08 Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton**

**Considérant que** la Municipalité perçoit et redistribue aux organismes concernés, sous forme de ristournes, les sommes découlant de la vente de billets pour les différentes expositions ;

**Considérant qu'**environ 70% de sommes recueillies sont redistribuées et que par conséquent, celles-ci ne représentent pas un revenu ;

**Considérant que** la Municipalité désire l'avis d'experts concernant la perception des taxes ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Christian Vinet**

**Appuyé par monsieur Denis Boulanger**

**Et unanimement résolu**

**Que** la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour effectuer une vérification à savoir si la Municipalité est assujettie à la perception des taxes.

**Adopté.**

**05-04-09**     **Session de formation pour la directrice générale**

**Considérant que** la Municipalité s'est dotée d'un nouveau logiciel de comptabilité et que la firme Raymond Chabot Grant Thornton dispose d'une personne ressource pour donner une formation adéquate à la directrice générale;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Joël Bernier**

**Et unanimement résolu**

**Que** la Municipalité défraie les coûts relatifs à la formation en comptabilité donnée à la directrice générale par une ressource de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**Adopté.**

**8. Incendies**

Suite à une demande de monsieur le maire lors d'une séance antérieure, monsieur Michel Rousseau présente une cédule d'exercices pour les pompiers volontaires. Ces derniers auront lieu les 14 mai, 20 août et 12 novembre 2005 ainsi que les 11 février et 13 mai 2006.

Monsieur Michel Rousseau mentionne que suite à une demande de monsieur Gilbert Casault, T.A., afin d'obtenir des Ambulances L'Islet-Sud des pinces manuelles de désincarcération, madame Rosanne Bourgault, d.g. des Ambulances L'Islet-Sud accepte de faire don à la Municipalité de ces équipements. Une lettre de remerciement sera expédiée à madame Rosanne Bourgault ainsi qu'à monsieur Gilbert Casault.

**09. Sécurité civile**

Monsieur le maire mentionne que le Plan des mesures d'urgence municipales de 1982 doit être mis à jour à tous les deux ans. Présentement, une partie du travail est complétée. Madame Nancy Guichard ainsi que messieurs Joël Bernier et Christian Vinet sont responsables de la mise en place du Plan de mesures d'urgence municipales.

**10. Comité des Fêtes du 175<sup>e</sup> anniversaire**

Monsieur le maire signale que trois personnes désirent faire partie du Comité organisateur. Monsieur Michel Rousseau indique que des organismes ont des rencontres prévues prochainement et ce n'est qu'à ce moment qu'elles pourront nommer, s'il y a lieu, un représentant pour le Comité. Monsieur le maire mentionne que le délai est reporté de quelques semaines.

## **11. Activité du maire**

Monsieur le maire dresse un bref compte rendu des différentes activités auxquelles il a participé :

- Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
- Rencontre au CLD de la MRC de Montmagny concernant un programme de financement pour l'aménagement d'une salle de conférence.
- Rencontre avec des représentants du ministère des Transports du Québec afin de traiter de la Sécurité civile et de l'élargissement du chemin du Quai pour une ligne d'attente pour le traversier.

## **12. Varia**

### **a) Passerelles d'embarquement au quai de l'Isle-aux-Grues**

Dans une lettre en date du 31 mars 2005, monsieur Denis Mainguy, ing., Directeur des services de génie à la Société des traversiers du Québec, demande de soumettre à l'attention du Conseil municipal la possibilité d'inclure une clause supplémentaire de gratuité pour les passagers des croisiéristes dans l'entente à prévoir entre la Municipalité et la STQ. Suite à une discussion, les membres du Conseil sont en désaccord avec cette possibilité car la Municipalité ne peut garantir la gratuité tant que nous ne connaissons pas les coûts d'opération des passerelles d'embarquement pour les croisiéristes, au quai de l'Isle-aux-Grues.

### **b) Bordure près du stationnement à la gare fluviale**

Pour faire suite à une demande de la Municipalité concernant le démantèlement de la bordure près du stationnement à la gare fluviale afin d'aménager un emplacement pour le train balade; monsieur Richard Douville, chef de Centre de service de Saint-Jean-Port-Joli pour le ministère des Transports du Québec, confirme que la Municipalité peut disposer des bordures de béton à sa guise. Monsieur le maire mentionne qu'une chaîne sera installée afin de délimiter un accès au stationnement et que les plantes seront récupérées.

### **c) Renouvellement du contrat de crédit variable**

#### **05-04-10 Renouvellement du contrat de crédit variable**

**Considérant que** le contrat de crédit variable avec la Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues vient à échéance ;

**Considérant que** la Municipalité veut augmenter son crédit à 15 000 \$ ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues renouvelle auprès de la Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues, le contrat de crédit variable en augmentant la marge de crédit à 15 000 \$.

**Adopté.**

**d) Ligne d'attente sur le quai de l'Isle-aux-Grues**

Pour faire suite à la résolution numéro 04-04-16 transmise par la Municipalité concernant l'insécurité engendrée par les véhicules en attente du traversier, le Service des inventaires et du plan du ministère des Transports du Québec, a analysé la situation. Monsieur le maire présente le croquis aux membres du Conseil, qui, suite à une discussion, refusent unanimement cette solution ainsi que celle d'un stationnement aménagé en dehors du quai. Une lettre sera adressée à monsieur Richard Douville, chef de Centre de services de Saint-Jean-Port-Joli pour le ministère des Transports du Québec afin de lui faire part de cette décision.

**e) États financiers au 31 mars 2005**

Une copie des états financiers de la Municipalité en date du 31 mars 2004 est remise aux conseillers. Monsieur Christian Vinet dresse un bilan positif de la situation financière de la Municipalité qui est comparable à celle de l'an dernier à pareille date.

**f) Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues**

Monsieur Michel Rousseau présente l'épreuve finale du dépliant touristique 2005. Il fait part aux membres du Conseil des différentes suggestions de madame Andréanne Guimont sur le contenu des expositions du Centre de la Volière pour la prochaine saison et mentionne que madame Johanne Bernier sera responsable de l'exposition de la Mi-Carême et que monsieur Robert Gagné se chargera de l'exposition religieuse. Monsieur Rousseau fait également mention de l'impression de napperons commémorant la Mi-Carême. Ces derniers seront distribués dans les auberges, restaurants et gîtes.

**05-04-11 Impression de napperons**

**Considérant que** pour publiciser l'Isle-aux-Grues, des napperons seront imprimés mettant en vedette la Mi-Carême ;

**Considérant que** ces napperons seront sur les tables des auberges, restaurants et gîtes ;

**En conséquence ;**

**Il est proposé par monsieur Gaston Bernier**

**Appuyé par monsieur Denis Bernier**

**Et unanimement résolu**

**Que** la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues défraie l'impression des napperons, à même le solde de la réserve de la vente des passeports 2004, qui seront remis aux auberges, restaurants et gîtes et ce, au coût de 115,03 \$, taxes incluses.

**Adopté.**

**g) Transports**

Monsieur Denis Boulanger mentionne que le traversier « Grue-Des-Iles » devrait quitter le chantier maritime le 11 avril prochain et reprendre du service aussitôt que le bassin de Montmagny sera dégagé des glaces. Il indique également que la STQ a éprouvé un certain retard sur l'impression des horaires du traversier, ces derniers devaient être prêts vers la 3<sup>e</sup> semaine d'avril.

#### **h) Chauffeur du train-balade**

#### **05-04-12 Chauffeur / guide pour le train balade pour la saison touristique 2005**

**Considérant que** monsieur Gilles Roy a assumé, les dernières années, les fonctions de chauffeur / guide pour le train balade ;

**Considérant que** monsieur Roy se charge également de la vérification mécanique et de l'entretien général du train balade ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par madame Nancy Guichard**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que**, pour la saison touristique 2005, le Conseil municipal rencontre monsieur Gilles Roy pour discuter de son engagement comme chauffeur/guide pour le train balade et des conditions d'embauche pour 2005 et ce, au taux horaire de 2004, indexé de 2,5 % soit 15,38\$/l'heure;

**Adopté.**

#### **i) Tour d'observation**

Monsieur Michel Rousseau fait un compte rendu sur le projet de construction d'une tour d'observation. Suite à une discussion sur le lieu de construction, les conseillers concluent de demander à la Fabrique de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, la permission d'installer ladite tour sur le terrain à l'arrière de l'église, une décision sera prise lors d'une prochaine séance.

#### **13. Période de questions**

#### **14. Levée de la séance**

#### **05-04-13 Levée de la séance**

**Il est proposé par monsieur Michel Rousseau**

**Appuyé par monsieur Christian Vinet**

**Et unanimement résolu**

**Que** la séance ordinaire du Conseil soit levée à 23h20, l'ordre du jour étant épuisé.

**Adopté.**

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.